



Fédération
des femmes du Québec

Le féminisme en bref

Volume 5, numéro 3, mars 1995

Voici un nouveau numéro du bulletin d'information de la Fédération des femmes du Québec. **Ce numéro porte principalement sur la place que devrait prendre la Fédération dans le débat référendaire.** Vous y trouverez les argumentations proposés par trois femmes qui représentent différentes options possible. Nous vous expliquerons aussi les modalités de la consultation régionale que la FFQ s'apprête à faire auprès de ses membres avant l'assemblée générale et un court questionnaire pour toutes celles qui ne pourront pas participer à cette consultation ou préféreront mettre leurs commentaires par écrit. Prenez bien sûr aussi le temps de lire les informations sur les autres dossiers de la Fédération et sur la prochaine assemblée générale.

Bonne lecture

Sommaire

Les conseils régionaux	page 2
La FFQ consulte ses membres à propos du référendum	
-le processus de consultation dans les régions	page 4
-quelques arguments en faveur d'une neutralité féministe	page 6
-quelques arguments en faveur du oui	page 9
-quelques arguments en faveur du non	page 10
-et vous qu'en pensez-vous? (Questionnaire sondage)	page 14
"Tricot effiloché", notre réaction au budget Martin	page 16
Du pain et des roses, la marche des femmes contre la pauvreté	page 17
Assemblée générale et élections au conseil d'administration	page 19
Amendements aux statuts, renouvellement d'adhésion	page 20
Parutions	page 21
Invitations	page 22

LES CONSEILS RÉGIONAUX EN BREF

À la FFQ, les membres individuelles sont regroupées sur une base régionale, en conseils régionaux. Voici des nouvelles brèves des conseils actuellement en fonction à la Fédération.

À Montréal, début mars, une troisième rencontre des membres individuelles de la région a réuni près d'une vingtaine de femmes intéressées au sujet de la soirée: les consultations régionales sur l'avenir du Québec.

Plusieurs des membres avaient suivi les consultations d'assez près, toutes y allaient de leurs questions, commentaires. Autour d'un petit repas improvisé l'atmosphère était assez animée et visiblement elles appréciaient cette occasion d'échanger et de confronter différents points de vue.

Il a été question rapidement des discussions actuelles au conseil d'administration de la FFQ, de la consultation des membres qui va s'enclencher (voir plus loin dans ce numéro). La soirée s'est déplacée après au Forum des femmes, que marrainait la FFQ.

Les membres du conseil régional de Montréal doivent se revoir le 12 avril pour un autre 5 à 7, cette fois portant sur la marche contre la pauvreté. N'hésitez pas à l'inscrire dans votre agenda et à y inviter vos amies.

À Québec, la Fédération a tenté de rencontrer les membres individuelles de la région de Québec et des femmes non-membres, lors d'une rencontre spéciale, le 18 janvier dernier, afin de discuter un peu comment re-stimuler la participation de féministes de Québec à un conseil régional des membres individuelles de la FFQ.

Cette rencontre n'ayant pas eu le succès escompté, le conseil d'administration a décidé de concentrer les énergies sur l'organisation de la marche et la visibilité de la FFQ et d'attendre à l'automne pour rediscuter le rôle du conseil régional et les besoins des membres individuelles.

Par ailleurs quelques membres du conseil régional continuent de travailler avec des groupes de femmes des milieux syndicaux et communautaires à l'organisation de la marche. Elles préparent plus spécifiquement l'accueil et l'hébergement des convois de la marche le 3 juin et le grand rassemblement le 4 juin 1995 devant l'Assemblée nationale.

Plus de 10,000 personnes sont attendues, de quoi leur donner quelques casse-tête. Si vous êtes membre de la région de Québec et que vous avez du temps bénévole à offrir, n'hésitez pas à contacter Émilía Castro, au numéro (418) 647-5855.

Au **Saguenay**, les membres sont essouffées et... en pleine forme! Après avoir participé activement à la lutte contre la réforme Axworthy et présenté un mémoire aux audiences régionales sur l'avenir du Québec, elles préparent une soirée spectacle pour le 8 mars, avec des femmes et groupes de femmes de la région. Elles y reprendront leur grand succès: une courte pièce de théâtre illustrant les revendications de la marche contre la pauvreté.

Les membres du conseil régional sont en effet très impliquées dans le comité régional de préparation de la marche. Elles travaillent à la recherche de fonds, au recrutement et à la préparation des marcheuses, à l'information du public et à la mobilisation. Nul doute que ce sera un franc succès, connaissant leur détermination. Là aussi les énergies bénévoles sont les bienvenues, au numéro suivant: (418) 549-2754 Marie-Christiane Carrier

**POURQUOI NE PAS INVITER
VOS AMIES
À DEVENIR ELLES AUSSI
MEMBRES
DE LA FÉDÉRATION**
les renseignements pertinents sont
dans le nouveau dépliant
de la FFQ
dont vous venez de recevoir copie

**Le 21 mars
est la journée internationale
pour l'élimination
de la discrimination raciale.**



L'Institut interculturel de Mtl. organise, le 29 mars en soirée, une rencontre d'échange: **L'Islam au Québec, Regard sur la communauté musulmane d'ici.**
Pour info: (514) 288-7229



Le Centre d'études ethniques de l'Université de Mtl. organise une autre réflexion: **Multiculturalisme et intégration: un faux débat**, le 5 avril.
Pour info: (514) 343-6111 poste 4051



**ET VOUS
COMMENT ALLEZ-VOUS MARQUER
CETTE JOURNÉE?**

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC DOIT-ELLE PARTICIPER AU DÉBAT RÉFÉRENDAIRE ET COMMENT?

D'entrée de jeu, rappelons qu'il ne s'agit pas de voir comment chacune des membres de la FFQ va se positionner personnellement lors du référendum, mais bien de savoir comment une organisation féministe, la FFQ, qui se définit comme un groupe de pression politique non partisan, peut et doit intervenir dans le débat de société qui a cours au Québec actuellement.

Regardons ensuite les étapes de cette démarche:

1. À l'assemblée générale de juin 1994 les membres ont mandaté le conseil d'administration de consulter les membres, advenant un référendum.

2. En janvier 1995, la FFQ a produit un petit dépliant "Citoyennes à vos plumes" invitant les femmes à intervenir dans les consultations régionales. Ce dépliant a été très apprécié. Il a été utilisé par plusieurs groupes comme point de départ à des discussions dans leurs milieux et comme source d'inspiration pour leur propre mémoire devant les commissions régionales.

3. Les membres du conseil d'administration ont aussi préparé un

mémoire qui sera présenté à la commission nationale sur l'avenir du Québec, en fin mars.

4. Parallèlement aux consultations gouvernementales, la FFQ va mener son propre processus d'information-consultation (mars, avril)

- a- avec ses membres
- b- et des groupes non-membres.

Le but est d'inciter nos membres à se mêler du débat et de discuter avec des groupes non-membres, surtout autochtones, anglophones et allophones, de leurs revendications et de leurs craintes dans le débat constitutionnel. Débattre des options souverainistes et fédéralistes en s'appuyant sur un projet féministe de société.

a- La consultation des membres se fera sur une base régionale, partout où il y a un nombre minimal de personnes et groupes membres de la FFQ.

Toutes les membres individuelles, honoraires, associatives et alliées d'une même région seront invitées à participer à une rencontre de discussion portant précisément sur la position que la FFQ doit prendre dans le débat référendaire.

Un guide d'animation sera produit par le comité référendum, afin d'uniformiser la démarche entre les régions.

Au moment même de terminer ce numéro du Féminisme en bref il ne nous est pas possible de vous préciser les dates, lieux et heures de ces rencontres. Tous ces renseignements seront disponibles d'ici à la fin mars. Vous pouvez appeler Michèle Roy au (514) 948-3262 pour les connaître.

Malheureusement les distances géographiques et les questions financières nous empêchent d'organiser des rencontres dans certaines régions, notamment la Gaspésie et la Côte-Nord.

Mais toutes les membres de la FFQ pourront faire entendre leurs points de vue en répondant par écrit au questionnaire inclus (page 14-15) dans ce numéro du Féminisme en bref .

b- Des membres du conseil d'administration rencontreront aussi des représentantes de groupes non-membres de différents milieux. Il est question d'un débat conjoint avec le CCA (NAC) section Québec, le Conseil des ♀ de Mtl., l'Association des femmes autochtones et des femmes de diverses origines ethniques. Ce débat se déroulera pendant la campagne référendaire.

5. Les réponses écrites ainsi que les tendances qui vont se dégager des soirées de consultation seront compilées soigneusement.

6. Cela permettra au conseil d'administration de proposer, à l'assemblée générale en mai, l'une des options en présence (oui ou non) si l'une d'elles répond aux revendications exprimées par les femmes au cours des deux consultations (gouvernementale et interne à la FFQ). Si ce n'est pas le cas, le c.a. proposera une participation active dans la campagne référendaire en dehors d'une option spécifique.

Pour éclairer ses réflexions et mettre au point cette démarche, le conseil d'administration a déjà entendu et débattu les opinions de trois femmes. Celles-ci représentaient trois positions différentes. Nous vous offrons le résumé de leurs exposés, afin de vous aider à réfléchir et à vous positionner.

Par la suite vous pourrez remplir la grille de consultation et nous la retourner avant le 24 avril, pour nous permettre de la compiler.

**cocher oui,
cocher non,
cocher ????**

LA POSITION DES GROUPES DE FEMMES DANS LE DÉBAT SUR LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

On m'a demandé de participer à la réflexion de la Fédération des femmes du Québec au sujet de sa position dans le débat référendaire. Voici donc un texte qui reprend une présentation que j'ai faite lors d'une réunion du conseil d'administration de la Fédération il y a quelques semaines.

Quelques précisions avant d'aller plus loin :

- Les propos que je vais tenir n'engagent que l'auteure ! Je n'ai pas eu le mandat de convaincre qui que ce soit d'une position ou d'une autre ;
- J'avoue que, dans ce débat, c'est la féministe qui prend le dessus ;
- Cette discussion ne concerne pas la position personnelle que nous pourrions avoir comme citoyennes mais bien comment les groupes de femmes se situent dans cette démarche.

À mes yeux, la question n'est pas de savoir si la FFQ doit répondre "oui" ou "non" mais bien **comment la FFQ peut se situer dans ce processus, quelles seront ses revendications et comment elle arrivera à marquer des points "durables" pour les Québécoises.** Le contexte référendaire est unique.

La souveraineté: pour faire quoi ?

Il est évident que nous ne vibrons pas toutes avec la même intensité face à la situation référendaire; pour plusieurs d'entre nous, elle a des résonances qu'elle n'aura pas chez d'autres.

La souveraineté, c'est pour faire quoi ? Si c'est un nouveau pacte qui conduira dans les mêmes avenues, cela vaut-il vraiment la peine? Les groupes de femmes peuvent avoir un regard intéressant et proposer des contenus pour donner un sens à la souveraineté du Québec.

Par ailleurs, il nous faut aussi mieux documenter l'apport de la souveraineté en regard des dossiers qui concernent les femmes. En d'autres mots, même si les pouvoirs, les instruments sont dans les mains d'un seul gouvernement, même si on réduit à néant les conflits dans les compétences fédérales et provinciales, cela ne veut pas dire que nous serons nécessairement mieux servies. Se libérer d'obstacles "systémiques" ne signifie pas que le Québec, devenu un État, répondra aux aspirations réelles des Québécoises et des Québécois par le fait même. Ce constat n'a rien à voir avec les partis au pouvoir; cela concerne les travers de la politique et... de la partisanerie.

Être porte-parole de qui ?

Si la FFQ s'inscrit dans le processus référendaire dans le sens de la Loi sur les consultations populaires (faire partie du camp du Oui, par exemple), à première vue elle aura l'avantage d'avoir le sentiment d'être plus près des lieux de décisions, donc des possibilités d'influencer le cours des choses.

Mais il me semble que le fait que des organisations se prononcent dans un camp ou dans l'autre relève du symbole. Ce sont les hommes et les femmes qui vont en décider, pas les organisations.

Dans une organisation comme celle dans laquelle j'oeuvre (regrouper des groupes qui offrent des services aux femmes), il semble se dégager une ligne directrice: plusieurs de ces groupes ne veulent pas et ne se sentent pas porteurs d'une mission "politique" sauf en ce qui concerne la situation des femmes. Cela ne signifie pas qu'ils négligent l'organisation politique d'une province ou d'un État mais ils ne sont pas des groupes dits de pression vivant une réalité différente et se situant pas conséquent autrement face à de telles questions.

La première mission d'organisations comme les nôtres est probablement de "faire sortir le vote" en ce sens qu'elles doivent informer et intéresser leurs membres aux questions politiques et les sensibiliser à l'importance d'exercer leurs droits démocratiques.

Écarter des femmes de qui on veut se rapprocher

En examinant la liste des membres de la FFQ (ou de tout groupe de femmes), on remarque que toutes les tendances sont présentes. Toutefois il est probable que se dégage majoritairement une option. Il est même prévisible que les membres (individuelles entre autres) de la FFQ soient davantage favorables à la souveraineté du Québec. Mais la FFQ, comme toute autre organisation, regroupe aussi des personnes qui ont d'autres points de vue.

Ces dernières années la Fédération a fait des efforts particuliers pour rejoindre les femmes de tous les horizons. Or, parmi ces dernières, plusieurs sont plus enclines à ne pas épouser la thèse de la souveraineté. Choisir de participer au camp du Oui, tenant compte de cette réalité saperait les efforts consacrés à réunir ces femmes et ces groupes qui représentent autre chose que la réalité des femmes "majoritaires".

Malheureusement cela signifie que nous ne disposerons plus de lieux "décontaminés" des considérations politiques et/ou partisanses.

Bien sûr la FFQ peut procéder à son propre "référendum" et vérifier auprès de ses membres si elle reçoit l'appui nécessaire pour se prononcer en tant qu'organisation. Le résultat de cette consultation est prévisible: une faible majorité pour, ou une faible majorité contre!

À partir de quel pourcentage la FFQ peut-elle véhiculer une position sans trop de conséquences négatives pour son membership et sa représentativité? En théorie, la majorité simple suffirait, mais ce serait quant à moi, indéfendable considérant le passé, le présent et l'avenir de la Fédération.

Les avenues stratégiques de la Fédération

La "position" et les stratégies des femmes autochtones face à l'accord de Charlottetown sont une expérience très inspirante. Leur façon de faire a été habile: elles ont ébranlé leurs leaders et elles ont sensibilisé le grand public à leurs réalités.

À mon humble avis, la FFQ doit s'insérer dans le contexte référendaire; elle ne doit surtout pas être

silencieuse; elle doit faire valoir, faire connaître les aspirations des Québécoises.

Concrètement cela signifie qu'il faut outiller les femmes pour faire face à ce débat. Les femmes sont, dans une grande proportion, des "indécises". Les femmes doivent exercer leur droit de vote; elles doivent se faire une idée sur la question référendaire.

Par ailleurs, devant "la page blanche", la FFQ doit prioriser et revendiquer fortement des conditions permettant d'améliorer nettement la situation des femmes (la représentation des femmes dans les institutions par exemple). La FFQ a tout intérêt à investir les lieux (comme les commissions régionales et nationale) et à défendre les intérêts des Québécoises.

Le débat actuel et à venir sur la souveraineté est un moment historique. C'est vrai. On ne peut cacher que plusieurs d'entre nous sommes favorables à créer un nouveau pays. C'est vrai. Mais il est aussi vrai, qu'après le référendum, peu importe ses résultats, nous devons vivre avec nos choix et reconstruire les ponts brisés avec les femmes et les groupes que nous avons prétendu représenter.

**Diane Lemieux
Reg. des Calacs**

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC DOIT PRENDRE POSITION POUR LE OUI DANS LE DÉBAT RÉFÉRENDAIRE

et cela pour trois raisons principales:

♀ Le choix que nous aurons à faire au moment du référendum sur la souveraineté sera sans aucun doute **la décision politique la plus importante que nous aurons à prendre de toute notre vie.**

Dans le passé, la FFQ s'est prononcée à plusieurs reprises sur des projets de loi. Cette fois-ci, c'est de la possibilité de décider et de faire toutes nos lois dont il est question.

♀♀ **Les femmes doivent prendre la parole pour que leur point de vue spécifique occupe une place centrale dans le projet collectif qui sera débattu dans les mois qui viennent.** Il est essentiel de ne pas laisser aux seuls politiciens et politiciennes de définir notre pays et notre avenir et encore moins aux seul-e-s juristes, financiers et comptables.

La FFQ doit mettre de l'avant un projet de société qui se démarque de la situation actuelle. Après une période où

les femmes ont conquis plus d'égalité, on assiste actuellement à des blocages dans plusieurs dossiers et, pire encore, à une dégradation des conditions de vie et un appauvrissement qui touchent principalement les femmes et les enfants.

♀♀♀ **La souveraineté du Québec est une condition favorable, voire essentielle, à une amélioration de la vie des femmes. Ce n'est évidemment pas la seule, mais elle compte parmi les plus importantes.**

Dans un pays qui nous appartiendra nous pourrons avoir davantage de contrôle sur les décisions qui nous concernent. Les Québécoises et les Québécois auront alors la liberté d'agir selon des valeurs qui leur sont propres.

Nous ferons des choix mieux adaptés à notre réalité particulière. Nous prendrons nous-mêmes nos décisions et en assumerons les conséquences. La petite taille d'un pays favorise une démocratie plus vivante et plus participative.

Un Québec souverain cessera d'être une voix minoritaire dans l'ensemble canadien. Notre statut de province a plus d'une fois empêché la réalisation de projets formulés par les femmes du Québec.

Cela a été le cas en 1983 lorsque la FFQ préconisait une participation à la Régie des rentes du Québec pour les femmes absentes du marché du travail pour s'occuper de jeunes enfants ou de personnes handicapées. Le projet a échoué parce que le gouvernement du Québec n'a pas réussi à rapatrier du fédéral les sommes qu'il aurait ainsi économisées dans son programme de supplément au revenu garanti.

Enfin, pour résoudre les nombreuses inégalités qui divisent notre société, le rôle de l'État demeure essentiel. Un Québec souverain disposera de tous les leviers économiques, sociaux et culturels et pourra se doter de politiques globales et cohérentes pour agir plus efficacement.

Le référendum, c'est un choix majeur qui va marquer l'avenir de ce pays et des femmes de ce pays.

Monique Simard
première vice-présidente
du Parti Québécois

LA FFQ DOIT DIRE NON AU RÉFÉRENDUM

Les Québécois-es se trouvent face à une nouvelle formule de gouvernement, et ce n'est pas celle à laquelle la plupart d'entre nous nous attendions. Ce soir, en tant que fédéraliste convaincue, j'aimerais vous présenter certaines raisons pour lesquelles ce processus ne répond pas aux objectifs qui pourraient rassembler les Québécoises.

À mon avis, le projet de loi du gouvernement Parizeau est une stratégie brillante: le projet établit que le Québec est un État souverain avant même qu'il ne le soit en fait. Pourtant le fait de la séparation ne peut être réalisé que par voie de référendum. L'acte de mettre un projet de loi devant le parlement pour être accepté, avant même de nous consulter dans un référendum, est inacceptable. Le processus est mal fait et ceci témoigne d'une méfiance claire envers le peuple.

Le gouvernement parle de la démocratie mais le processus n'est pas démocratique... **la décision de se séparer ou non doit avant tout être discutée et décidée démocratiquement. C'est fondamental.** Et je pense, en tant que femme, qu'on en a assez de se faire dire quoi faire, ou quoi penser.

Les commissions ne reflètent pas la volonté populaire. En agissant de cette façon, le gouvernement utilise ses pouvoirs et l'argent de nos poches pour mener les gens à une destination avec laquelle ils ne sont pas d'accord. Si ce gouvernement agit comme ça dès maintenant, de quelle autorité fera-t-il preuve dans l'état unitaire que sera un Québec séparé ?

Pendant la campagne électorale Monsieur Parizeau nous a dit que nous aurions un référendum et que si la réponse n'était pas satisfaisante, la question sera remise encore et encore. Voilà qui est troublant lorsqu'on sait que le PQ a demandé le mandat d'offrir un bon gouvernement et que la plupart des votes pour le Parti Québécois étaient pour ce bon gouvernement promis.

Nous avons tous des questions à poser au sujet du fédéralisme. On veut plus de changements et une augmentation de la flexibilité qui existe déjà dans notre système. Ces questions se poseront ici, au Québec, et hors Québec.

Le gouvernement veut montrer qu'ici, au Québec, on est les seul-e-s à s'opposer au statu quo. Cela est totalement faux.

En fait, la majorité des Québécois-es ont voté, comme la majorité des autres régions, contre l'entente de Charlottetown, peut-être pour des raisons différentes, mais personne n'était convaincu que c'était la recette idéale. Il y avait beaucoup d'autres problèmes dans l'accord tel qu'il était écrit.

Les divers changements survenus au cours des dernières années comme les nouvelles technologies, la disparition des vieilles industries ont eu un effet important sur chacun de nous, et spécifiquement dans la province de Québec. On reçoit beaucoup d'argent de la part du gouvernement fédéral. Notre province et l'Ontario ont la plupart des industries au Canada. C'est nous qui devons faire beaucoup de changements dans le domaine de l'industrie, donc il ne s'agit pas seulement de payer des taxes, mais aussi de recevoir des paiements d'égalité. En 1994, le Québec a reçu 11,7 milliards de dollars du gouvernement fédéral, c'est à dire 31% des revenus provinciaux envisagés.

Ces changements profonds dans les secteurs des ressources et de l'industrie vont changer notre société. La pauvreté, le bouleversement de nos secteurs économiques sont et seront les priorités pour nos citoyen-ne-s.

L'acte de nous renfermer sur nous mêmes comme l'exige la séparation est une réaction négative envers ces changements.

Nous devrions avoir la possibilité de négocier ces changements à tous les niveaux. En tant que femmes, dans un mouvement où vous faites des pressions pour que le monde soit plus ouvert, c'est bizarre d'être renfermées.

Dans les communautés minoritaires, il faut dire qu'il existe aussi une certaine tendance à ne pas être acceptées comme des citoyennes pure laine. Nous avons mis en place nous-mêmes des programmes pour s'assurer que nos enfants seront complètement bilingues après avoir fini leurs études secondaires. Nous continuons à faire des pressions sur le gouvernement provincial pour que les adultes de la communauté anglophone puissent recevoir des cours de francisation comme les nouveaux arrivants, mais sans aucun succès jusqu'à présent.

Juste comme vous, nous risquons aussi de perdre notre langue et notre culture. Lorsqu'on continue de fermer nos écoles, on ne nous donne pas les moyens de régler nos problèmes et nos recherches (études) qui proposent des solutions sont ignorées.

Ce n'est pas nécessairement si certain qu'un pays plus petit est plus facile à diriger. Ceci est un mythe attrayant. Si on se sépare, ce n'est pas une garantie qu'on peut régler les problèmes avec plus de largesse ou de justice. **On a beaucoup de raisons d'être fières en tant que Québécoises au Canada. Le gouvernement fédéral nous offre une meilleure protection en tant qu'individues et société. Nous avons un niveau gouvernemental de plus auquel nous pouvons faire appel.**

Certains visionnaires diront aux minorités que lorsqu'on sera devenu un pays, la question linguistique sera réglée et la loi 101 ne sera plus nécessaire. Mais il y en a d'autres qui parlent d'une société monolingue et monoculturelle où on ne devra pas seulement s'intégrer, mais aussi être assimilé-e-s.

Il faut ouvrir nos pensées, pas les fermer. Il faut étendre notre vision et notre système de valeurs, un développement que le gouvernement fédéral existant permet et même encourage. Cela nous force à regarder ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous sépare. Et en réalité les vastes changements qui ont eu lieu dans la société québécoise pendant les dernières décennies nous montrent comment la structure fédérale

est flexible et nous permet d'assumer ce pouvoir légitime.

Un dernier point: on prend des décisions dans ce projet de loi concernant le partage de la monnaie canadienne, de la citoyenneté, etc. Penser que nos partenaires hors Québec sont prêts et capables d'accepter nos désirs sans être même consultés est au moins présomptueux. Il faut se parler, ici au Québec, et avec nos partenaires hors Québec.

En conclusion, les décisions que nous prendrons en tant que citoyennes du Québec sont importantes et les implications immenses. Pensons bien, dans une atmosphère claire, dans un esprit démocratique, sans rien cacher ni manipuler.

Darlene Johnston
Alliance Québec

Maintenant que vous avez pris connaissance des arguments proposés par ces trois femmes, voulez-vous remplir le questionnaire sondage aux pages suivantes s'il vous plaît?

Que vous puissiez ou non participer à la rencontre de consultation dans votre région, il nous sera très utile de recevoir vos réponses écrites.

Bien entendu les réponses compilées ne seront pas identifiées, l'anonymat des répondantes est assurée.

Au plaisir de vous lire

1. Êtes-vous (personnellement ou comme groupe) intervenue dans les consultations régionales sur l'avenir du Québec?

◀Si oui, comment?

Présentation d'un mémoire

Participation à un forum

Autre

En résumé qu'avez-vous dit?

◀Si non, passez tout de suite à la question suivante

2. Prévoyez-vous intervenir dans le débat référendaire?

◀Si oui, prévoyez-vous intervenir

en faveur du oui

en faveur du non

autre

◀Si vous ne prévoyez pas intervenir du tout, voulez-vous nous dire comment et par qui s'est pris cette décision? (A.G., C.A., Conseil régional, autre...)

3. En tant que membre(s) croyez-vous que la FFQ doit intervenir dans le débat référendaire?

◀Si oui, pour défendre quoi?

le oui

le non

autre

Pouvez-vous détailler

4. • Quelle intervention publique la FFQ devrait-elle avoir?
 • Sur quels sujets?
 • Avec quelles énergies?

5. Si vous croyez que la FFQ ne doit pas intervenir, pouvez-vous expliquer pourquoi

6. Avec qui avez-vous décidé des réponses à ce questionnaire? (C.A., A.G., autre)

7. Nom de l'individue ou du groupe

DÉTACHER ET RETOURNER CE QUESTIONNAIRE AVANT LE 24 AVRIL À LA FFQ, AU 5225 BERRI, BUREAU 100, MONTRÉAL, H2J 2S4

"TRICOT EFFILOCHÉ"

Le Programme Promotion de la femme existe depuis de 20 ans. Dans les récentes années il a subi plusieurs coupures, de l'ordre de plus de 4 millions sur un total de 13 millions.

Au cours des deux prochaines années il sera encore coupé de 10% (soit 5% par année). De plus, Condition féminine Canada annonce des changements dans les conditions d'attribution du financement. Une consultation sera faite en 1995 à ce sujet.

Les groupes de femmes du Québec s'opposent à ces coupures, et comptent agir

**Action proposée:
TRICOT EFFILOCHÉ**

Pourquoi?

1. Parce que le financement fédéral des groupes de femmes s'effiloche. D'ici quelques années qu'en restera-t-il?
2. Pour le gouvernement un 5% par année ça passe mieux que 15% en une seule fois...mais ça revient au même tout compte fait; un peu comme un tricot, à force de s'effiloche il n'en reste plus rien.

Nous vous proposons de marquer votre opposition à ces coupures par une action symbolique publique: **remettre à Paul Martin des tricots effilochés.**

Comment:

Mme Christiane Gagnon, critique de l'Opposition officielle en matière de condition féminine, a accepté de remettre en notre nom les tricots reçus au ministre des Finances, Paul Martin, lors d'une action publique.

Chaque groupe de femmes envoie un gilet, ou tout autre tricot effiloché à Christiane Gagnon, députée bloquiste de Québec, avant le 24 mars 1995, à l'adresse suivante:

Christiane Gagnon
Chambre des Communes
Pièce 251, Édifice Wellington
Ottawa, Ontario K1A 0A6.

(Attention il y a des frais pour les colis)

Confirmez s.v.p. votre geste par téléphone à Relais Femmes (514) 844-4509 ou télécopieur (514) 844-1598

Merci beaucoup

DU PAIN ET DES ROSES

Depuis mars 1994 la FFQ travaille avec une coalition pour améliorer le sort de milliers de femmes aux prises avec la pauvreté. Cette coalition anti-pauvreté compte déjà plusieurs dizaines de groupes. **Elle organise au printemps 95 une grande marche des femmes vers Québec.**

C'est bel et bien le 26 mai que s'enclenchera la marche. Au moment où nous écrivons plus de deux cents femmes sont inscrites pour marcher 200 kilomètres, à partir de Montréal (par la Rive-Nord), de Longueuil (par la Rive-Sud) et de Rivière-du-loup.

Les itinéraires sont choisis, les arrêts repas et couchers presque finalisés. Chaque région hôte cherche des commandites pour loger et nourrir gratuitement les marcheuses de deux jours et plus.

Les régions imaginent aussi les événements d'animation autour de cette marche et mobilisent des groupes de leurs localités pour accompagner les pelotons de marcheuses durant une journée ou 1/2 journée.

Les régions de Longueuil, Montréal et Rivière-du-Loup sont à préparer les activités autour du départ des contingents le 26 mai. La région de Québec, pour sa part, a participé au lancement médiatique le 8 mars et prépare le rassemblement du 4 juin où 10,000 femmes, hommes et enfants sont attendus.

Le comité des porte-parole va entreprendre des discussions avec des représentants-tes gouvernementaux pour discuter des neuf(9) revendications.

Un comité organisateur prépare toutes les informations pour les marcheuses, soutient les équipes régionales au besoin, voit à tout le reste de la logistique (transport, service d'ordre et de santé, logistique des contingents, etc) et à la visibilité de la marche.

Les employées du projet et de la FFQ sont mobilisées pour le sprint final. Il reste encore énormément à faire pour que tout "marche" bien: financement, information au public, commandites de biens et services, des milliers de détails à régler et des questions de fond à trancher **vite et bien**. **L'aide bénévole et l'argent sont les bienvenues en tout temps, et partout.**

À l'occasion de cette marche, plus de 18 militantes venant de partout à travers la planète, Afrique, Asie, Amérique du Sud et Philippines, seront parmi nous grâce à la mobilisation de femmes travaillant dans des organismes de coopération internationale.

Si ce projet vous emballa, l'inscription pour les marcheuses de deux jours et plus continue jusqu'au 21 avril. Contacter le (514) 948-1994 ou le 1-800-817-1995.

Si vous désirez mettre l'épaule à la roue, ou avoir plus d'information voici **la liste des personnes contacts en région** qui s'occupent de l'organisation de la marche

Région du Saguenay Lac St-Jean

Marie Christiane Carrier(418) 549-2754
ou Pénélope Guay

Montréal

Elisabeth Cobbett (514) 767-0384
Michèle Séguin (514) 848-4841

Montérégie

Mariette Sarrazin (514) 263-1028
Thérèse H. Farinas (514) 655-0155

Québec

Nathalie Lefèbre (418) 647-5855
Emilia Castro (418) 647-5819

Côte-Nord

Johanne Lévesque (418) 589-6171

Outaouais

Louise Spencer (819) 986-9713

Mauricie

Marie-Josée Tardif (819) 371-6514

Bois-Francs

Marie-Hélène Méthé (819) 758-3384

Laurentides

Jocelyne Lauzon (514) 326-3111

Lanaudière

Guylaine Lebrun (514) 654-9621
Denise Bellefleur (514) 439-6446

Laval

Anne-Marie Miller (514) 629-1991

Estrie

Ginette Paiement (819) 563-9999
Alexa Conradi (819) 564-6626

Bas-St-Laurent- Gaspésie-Les Iles

Suzanne Rouzier (418) 562-6443
Julie Gendron (418) 867-5885

Chaudière-Appalaches

Thérèse Larochelle (418) 728-3192

Abitibi-Témiscamingue

Sylvie Desbiens (819) 764-4717

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES

Notre assemblée générale annuelle aura lieu les 12, 13 et 14 mai 1995 à l'Université du Québec à Montréal

HORAIRE

Vendredi, 12 mai, de 19 h à 21 h 30.

Et puis une invitation à prendre un verre ensemble!

Samedi, 13 mai, de 9 h à 17 h.

Dimanche, 14 mai, de 8 h 30 à 13 h.

Des informations plus détaillées sur les coûts de participation et l'ordre du jour de l'assemblée générale vous parviendront dans un prochain envoi, fin mars.

Les changements proposés aux Statuts et règlements, les documents pertinents à l'AG ainsi que le formulaire de mise en candidature pour le conseil d'administration CA vous seront aussi envoyés dans les délais prévus.

Réservez vite ces dates à votre agenda et au plaisir de vous y voir nombreuses.

SI LA VIE, LE PLAISIR, LES DÉBATS ET LA SOLIDARITÉ VOUS INTÉRESSENT...

Comme chaque année il y aura élection au conseil d'administration de la FFQ.

La présidente, la secrétaire, la trésorière et les deux représentantes aux postes réservés sont élues par l'assemblée générale, alors que les associations membres sont invitées à se choisir 9 représentantes, et que les membres individuelles élisent leurs quatre représentantes.

Il vous sera donc possible de poser votre candidature, par écrit, appuyée par votre Conseil régional ou votre association (sauf pour les postes de présidente, secrétaire et trésorière qui ne comportent pas cette exigence).

Les membres sont autorisées à présenter des candidatures jusqu'à 17 heures le 11 mai 1995, soit la veille de l'assemblée générale.

Le comité de mise en candidature doit s'assurer d'une répartition équitable entre les diverses catégories de membres. **Vous pouvez lui suggérer des personnes qui pourraient être approchées afin de siéger au c.a.**

AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA FFQ

Le conseil d'administration a poursuivi cette année le travail amorcé l'an dernier par le comité de révision des statuts et règlements. Il vous présentera de nouvelles modifications à la prochaine assemblée.

Vous pouvez vous aussi proposer des amendements aux statuts . LA DATE LIMITE EST LE 13 AVRIL 1995. Toute résolution en ce sens doit être signée par la proposeuse et une autre membre et envoyée au siège social, à l'attention de Danielle Hébert, la secrétaire du conseil d'administration.

Vous pouvez demander copie des statuts, ou toute autre précision en appelant Michèle Roy, à la FFQ.

Si vous voulez présenter des propositions à propos des orientations, des dossiers ou projets de la FFQ nous apprécierions grandement en recevoir copie à l'avance afin de pouvoir les intégrer aux discussions et à l'ordre du jour.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC ET DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque année, à la même date (comme l'impôt!), nous vous rappelons qu'**il est temps de renouveler votre adhésion à la FFQ et de payer votre cotisation annuelle.** La prochaine assemblée générale de la FFQ aura lieu les 12,13 et 14 mai 1995. Seules les membres individuelles et les déléguées des associations **en règle** auront droit de vote à l'Assemblée générale.

Mais il s'agit plus que d'une formalité. Par là vous signifiez aussi votre appui, votre soutien à la Fédération et aux dossiers qu'elle défend.

Nous incluons dans cet envoi le nouveau dépliant de la FFQ. Il vous donne toutes les informations sur la cotisation et les modalités d'adhésion ou de renouvellement. Si vous souhaitez recevoir un reçu n'hésitez pas à nous le demander.

Indiquer tout changement d'adresse

PARUTIONS

Les actes du Forum UN QUÉBEC FÉMININ PLURIEL sont publiés sous la forme d'un livre intitulé "**Pour changer le monde**". Si vous aviez assisté au Forum en 1992, un copie vous est réservée. Veuillez acheminer un chèque de 10.\$ à l'ordre de: Comité de coordination Féminin pluriel à l'adresse suivante : Madame Monique Voisine, SFPQ, 5100 Boul. Des Gradins, Québec, Québec, G2J 1N4.

Une ancienne militante de la FFQ, **Mme Évelyne Tardy**, en collaboration avec André Bernard publie aux Éditions du Remue-Ménage un livre intitulé "**Militer au féminin**". Mme Tardy a mené enquête auprès de 428 membres de la FFQ et des organismes qui y sont affiliés.

"**Quand l'amour ne va plus**", aux Éditions Le jour. Un livre sur les relations violentes et abusives, avec l'apport du Reg. provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

La **REVUE FEMMES ET DROIT** publie **Lesbianisme, féminisme et droit**, volume 7:2, 1994. Pour commander : (613) 564-5617, télécopieur (613) 564-7190.

Le **Conseil des femmes de Montréal** publie "**La pornographie...un problème non résolu**", 36 pages 2\$. Pour commander : Conseil des femmes de Montréal, 1195, Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1H9.

Le guide "**Perspectives féministes sur le Réforme de la sécurité sociale du Canada (Réforme Axworthy) : Guide d'animation et fiches-outils**", édité par le **Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail du Québec Inc. (CIAFT), la Fédération des femmes du Québec (F.F.Q.) et Relais-Femmes**, est maintenant disponible. Ce guide contient des informations sur divers aspects relatifs à la réforme fédérale proposée par le ministre Axworthy, et met en lumière les enjeux sociaux qu'elle implique.

Vous pouvez vous le procurer au bureau de Relais-femmes pour la modique somme de \$ 5.00 ou par courrier au coût de \$ 7.00 (frais postaux inclus).

Relais-femmes

1265, rue Berri, bureau 910

Montréal, Québec

H2L 4X4, Tél.: (514) 844-4509

Relais-Femmes offre aussi des **séances de formation et d'information concernant la réforme fédérale des programmes sociaux** proposée par le ministre Axworthy.

Pour toutes informations ou pour faire votre demande, veuillez contacter Myrlande Pierre, au numéro de téléphone suivant: (514) 844-4509.

Veuillez noter que ce service est offert à tous les groupes ayant une préoccupation particulière à l'égard de la situation des femmes.



Le quizz de l'Écho des femmes de la Petite Patrie, un outil de sensibilisation sur la condition des femmes s'adresse à toutes les personnes et tous les groupes qui interviennent contre l'appauvrissement des femmes. Pour vous le procurer, appelez au 277-7445.



Mme Géraldine Drapeau, une autre ancienne militante de la FFQ vient de publier un roman "dont la lecture peut s'apparenter à un manifeste féministe". Intitulé "**Les vagues de l'Amour**", ce roman est publié par Les Éditions du Savoir.

INVITATIONS

L'organisme **Au bas de l'échelle** célèbre cette année son 20e anniversaire. Il invite les personnes intéressées par la situation des travailleuses et travailleurs non syndiqués à un colloque sous le thème **Le travail, Nos droits en péril, des principes à réaffirmer**. Ce colloque aura lieu le 31 mars et le 1er avril, au Centre 7400 (7400, rue Saint-Laurent, Montréal). Pour recevoir le programme : **(514) 270-7878**



Depuis quelque temps déjà **Relais-Femmes, le Protocole UQAM/Relais-Femmes, le Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI et la Fédération des femmes du Québec** travaillent à un projet conjoint sur la question des droits économiques et sociaux reconnus aux femmes dans les conventions internationales.

Elles vous invitent à une **session de formation** avec la participation de Lucie Lamarche, militante féministe et professeure en Sciences juridiques à l'UQAM. Il s'agit d'une démarche de formation en 2 cycles :

- Cycle 1: 3 lundis au printemps (27 mars, 3 avril et 10 avril 1995)
- Cycle 2: dates à déterminer à l'automne.

Pour info: Lucie Bélanger (514) 844-4509

Le féminisme "tricoté serré" en question: le renouvellement des pratiques organisationnelles féministes d'après les perspectives de femmes de minorités ethnoculturelles
Jeudi, le 30 mars 1995 de 19 heures à 21 heures, Pavillon place Dupuis, local P-6685. Conférencière: **Josée Belleau**, travailleuse à l'R des centres de femmes et diplômée du programme de Maîtrise en intervention sociale de l'UQAM. Elle présentera les résultats de sa recherche. Pour informations: (514) 987-4822



La Fondation Léa Roback offre une bourse d'étude de 3000 \$ est offerte par la fondation Léa Roback dans le but de permettre à une étudiante d'entreprendre ou de poursuivre ses études. Les critères d'admissibilité à cette bourse s'inscrivent dans l'esprit et la continuité des idéaux de Léa Roback. Les demandes doivent parvenir avant le 15 avril 1995. Pour informations, communiquer au (514) 271-6180. L'adresse de la Fondation : C.P. 48 509, Outremont, Québec, H2V 4T3.



DES BONNES NOUVELLES



Le **Prix Simonne Monet-Chartrand** a été institué en 1992 par le Centre des femmes de Montréal en l'honneur de la regrettée Simonne Monet-Chartrand et est remis chaque année à une femme dont l'engagement et les réalisations perpétuent ses valeurs et idéaux. Cette année il a été **remis à Lucie Bélanger**, de Relais-Femmes avec qui plusieurs membres de la FFQ travaillent ou militent. Toutes nos félicitations.



Le Ministre Garon a annoncé aux membres de l'exécutif du MÉPACQ une **majoration du budget PSÉPA, PSAPA.** De plus, il prévoit simplifier le processus de demande de financement en proposant un cadre triennal. Nous connaissons les crédits exacts vers la mi-mars. BRAVO ! C'est à suivre car une partie du budget de la FFQ provient des sommes attribuées par le ministère de l'Éducation au Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA)



Remerciements à Mme Maureen McCollum qui a si généreusement accepté de traduire en anglais le dépliant de la FFQ "Citoyennes à vos plumes"

**N'oubliez pas de renouveler votre
adhésion à la FFQ
(page 20)**

**et de remplir le questionnaire sondage
sur l'intervention de la FFQ
dans le débat référendaire
(page 14-15)**

**Fédération des femmes du Québec
5225, rue Berri, bureau 100
Montréal, H2J 2S4**



Conception et réalisation

**Françoise David
Michèle Roy
Maureen Watt**